

# RENCONTRES « AVENIRS-POUSSINS »

Lieux et Horaires: à l'initiative des secteurs

Bassin :25 m

COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE MARITIME



## 1ère Rencontre

Hiver : Samedi 06 Novembre 2010

Été : Samedi 19 Mars 2011

50 m Dos - 50 m Brasse

## 2ème Rencontre

Hiver : Samedi 11 Décembre 2010

Été : Samedi 02 Avril 2011

50 m Crawl « Avenirs » - 100 m Crawl  
« Poussins »

Relais 4x50 m 4 Nages

## 3ème Rencontre

Hiver : Samedi 15 Janvier 2011

Été : Samedi 14 Mai 2011

100 m 4 Nages – 25 m Papillon

Relais 4x50 m Crawl

## Règlements Particuliers

Compétition ouverte aux nageuses et nageurs des catégories d'âges « Avenirs » et « Poussins ». Les épreuves de Crawl doivent être impérativement nagées dans cette nage et non pas en nage libre.

Rencontres qualificatives pour les finales: Attention l'accèsion aux finales est sur rankings.

Droits d'engagements : Forfait annuel de 55 € pour les six rencontres, quelque soit le nombre de nageurs, à régler au trésorier : M. Christian LEMAITRE, Piscine Intercommunale, Rue Pierre Fauquet Lemaitre, 76210 BOLBEC, et ce avant la première rencontre.

**SUITE DES REGLEMENTS PARTICULIERS, VOIR AU VERSO** → →



## RENCONTRES « AVENIRS-POUSSINS »

- Engagements : sur fiche de course FFN 76 rose ou bleue, à transmettre au responsable du secteur au plus tard le samedi précédent la compétition. Tout envoi tardif ne sera pas pris en compte. Aucun engagement ne sera accepté le jour même, au bord du bassin. Attention, pour les relais, faire figurer l'année de naissance des concurrents.
- Récompenses : Classement Départemental (les quatre secteurs regroupés) après transmission des résultats par les responsables de secteurs à Madame Christine Mignot : 5 rue des Bons 27350 HAUVILLE. Tel: 02.32.56.81.75 – mail [cd76ffn@orange.fr](mailto:cd76ffn@orange.fr) une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle et au premier relais, dans chaque catégorie, sera remise aux lauréats lors de la rencontre suivante.
- Les responsables de secteur doivent transmettre les résultats au plus tard le samedi suivant l'épreuve, faute de quoi ces derniers ne seront pas intégrés dans le classement départemental.
- Tous les clubs sont tenus de déléguer au moins un officiel. Un responsable de l'encadrement devra également être présent. Il se chargera de diriger les nageurs vers la chambre d'appel et de déclarer les forfaits avant le début des courses.
- Secteur Le Havre: Cheminot Havrais, Criquetot l'esneval, Fécamp, Gonfreville l'Orcher, Le Havre et Montivilliers.
- Secteur Gravenchon: Bolbec, Fauville, Notre Dame de Gravenchon et St Romain.
- Secteur Dieppe: Dieppe, Forges les eaux, St Valery en Caux et Yvetot
- Secteur Rouen: Bihorel, Grand Couronne, Grand Quevilly, Mont St Aignan, Oissel et Rouen

---

***Les rencontres et Finales « Avenirs-Poussins » sont patronnées par le Conseil Général de Seine Maritime.***